

RELEVÉ DE DECISIONS

Conseil d'Administration du 16 mai 2025

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

Le procès-verbal du 23 janvier 2025 est adopté.
(1 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE GENERALE

Le Calendrier de création de l'UFR santé est adopté à l'unanimité.
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

Un avis favorable est émis sur la proposition de nomination de Marie SKROVEC à la direction de l'Institut de Français (IDF) à l'unanimité.
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

Le dossier de demande d'accréditation de l'INSPE-CVL est adopté à l'unanimité.
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

La création du Diplôme Universitaire **PO**litiques Publiques **Sa**nitaires, **S**ociales, **M**édico-sociales et de l'**E**mloi (POSSEM) à l'UFR DEG (site de Bourges) à la rentrée 2025 est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

La convention d'application de l'accord de coopération entre l'Université de Siegen (Allemagne) et l'Université d'Orléans (France) pour la délivrance d'un double diplôme Master "Linguistik: digital, angewandt, strukturell" (LiDAS) / Master Sciences du Langage (SDL) est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

L'attribution d'une subvention à l'Association du Tutorat Santé Tours au titre de l'année 2025 est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

AFFAIRES GENERALES

L'actualisation des coûts horaires pour les diplômes universitaires est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

La déclaration d'inutilité des parcelles CE 333 et CE334 du foncier affecté à l'INSPE de Bourges est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 28 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Président



Éric BLOND